

Groupe consultatif indépendant sur la durabilité environnementale Termes de référence

I. Contexte général

La Politique sur l'environnement et le respect du dispositif de sauvegarde de la Banque interaméricaine de développement (« BID ») (« la Politique sur l'environnement ») approuvée par le Conseil d'administration en 2006 engage la Banque à procéder à une évaluation indépendante de sa mise en œuvre :

La Banque soumettra un rapport sur son expérience dans la mise en œuvre de la présente Politique et la réalisation des objectifs visés par celle-ci. La mise en œuvre de cette Politique sera examinée trois ans au plus tard après son entrée en vigueur dans le cadre d'une évaluation indépendante qui donnera lieu à des consultations avec les pouvoirs publics, le secteur privé, les bénéficiaires et la société civile.

Concomitamment, la Banque a adressé une requête à ses membres en vue d'un accroissement de son capital. Dans le cadre de ce processus, la Banque reconnaît l'importance de procéder à une évaluation de son expérience dans la mise en œuvre de sa politique sur l'environnement et de s'attaquer aux nouveaux enjeux relatifs à la durabilité environnementale dans la région et de la capacité de la Banque d'y faire face, dans le cadre du programme pour une *Banque plus efficace*.

À cette fin, la Banque sollicite le concours d'un Groupe consultatif indépendant sur la durabilité (« le Groupe consultatif ») pour fournir des conseils et des recommandations à la BID sur les enjeux et préoccupations liés à la protection durable de l'environnement, aussi bien conformément aux objectifs visés par la Politique sur l'environnement et dans le cadre des actions entreprises par la Banque en prélude à l'augmentation de capital demandée.

II. Objectifs

Le but du Groupe consultatif est de fournir des avis et des recommandations à la BID sur la mise en œuvre de la présente politique par la Banque et la réalisation de ses objectifs. Précisément, le Groupe consultatif est invité à fournir des conseils sur :

- les efforts déployés et les résultats réalisés par la BID dans le traitement des problèmes environnementaux les plus épineux qui touchent la Région ;
- les améliorations et/ou les modifications apportées à la Politique sur l'environnement et les processus de la BID qu'il faudra mettre en place pour mieux permettre à la BID de faire face à ces questions environnementales urgentes ;
- les enjeux nouveaux liés à la protection durable de l'environnement dans la région et la façon dont la Banque pourrait les aborder de façon adéquate dans le contexte de son programme pour une *Banque plus efficace* ; et
- la manière dont la Banque peut jouer un rôle de leadership dans le domaine de la durabilité au sein de la Région.

III. Composition

Le Groupe consultatif est composé de 9 membres :

Professeur John Agard
Mme Rosalia Arteaga

M. Rafael Asenjo, rapporteur
M. Israel Klabin

Dr. Tom Lovejoy, Chair
Dr. Juan Mayr
M. Carlos Manuel Rodriguez

M. Francis Sullivan
Mme Emma Torres

**Groupe consultatif indépendant sur la durabilité environnementale
Composition**

Par ordre alphabétique

John Agard (Trinité et Tobago)

Professeur de sciences de la mer et de l'environnement à l'Université des Antilles ; ancien président de la Direction de la gestion environnementale de Trinité et Tobago.

Rosalía Arteaga (Équateur)

Président de la Fondation pour l'intégration et le développement d'Amérique latine (FIDAL) ; directeur exécutif de la Fondation Natura Regional (FNR) ; ancien président et vice-président de l'Équateur ; secrétaire général de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (OTCA).

Rafael Asenjo (Chili)

Responsable d'un projet de 35 millions \$ en charge de l'organisation du réseau des aires protégées du Chili, ancien directeur exécutif (le premier) de la Commission nationale pour l'environnement du Chili (CONAMA) et ancien coordinateur exécutif du PNUD/Fonds pour l'environnement mondial.

Israel Klabin (Brésil)

Fondateur et président de la Fondation brésilienne pour un développement durable ; ancien consultant auprès du Gouvernement brésilien et ancien maire de Rio de Janeiro.

Thomas E. Lovejoy (États-Unis)

Chaire de biodiversité et ancien président du Centre H. John Heinz III pour la science, l'économie et l'environnement ; ancien conseiller principal sur la biodiversité à la Banque mondiale ; chercheur principal et conseiller à Smithsonian Institution ; et conseiller scientifique auprès du Secrétaire aux affaires intérieures.

Juan Mayr (Colombie)

Ancien ministre de l'Environnement de la Colombie ; membre du Panel de personnalités éminentes du Secrétaire général des Nations unies sur les relations entre les Nations unies et la société civile ; et membre de la Commission nationale de conciliation de Colombie.

Carlos Manuel Rodriguez (Costa Rica)

Vice-président régional et directeur du Centre de conservation de la biodiversité pour le Mexique et l'Amérique centrale à Conservation International (CI) ; ancien ministre de l'Environnement et de l'Énergie du Costa Rica.

Francis Sullivan (Royaume Uni)

Responsable adjoint du Groupe sur le développement durable et conseiller pour les questions environnementales à HSBC Holding plc ; membre du jury d'attribution des prix Whitley pour la conservation de la nature (Whitley Awards for Nature Conservation) et membre du Conseil consultatif de l'Institut d'études sur l'évolution environnementale à l'Université d'Oxford.

Emma S. Torres (Bolivie)

Économiste, occupe actuellement le poste de conseiller principal auprès du directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

13 août 2009